



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche

**Direction
des personnels, de
la modernisation et
de l'administration**

**Service
du pilotage des
services académiques
et de la modernisation**

**Sous-direction
du pilotage de
l'informatique**

Bureau des études
techniques et plans
d'informatisation
DPMA-A3/SO/PB
n° 2006-0071
Affaire suivie par
Philippe Boidart
Tél : 01 55 55 60 47
Mél : philippe.boidart
@education.gouv.fr
Sandrine Omond
Tél : 01 55 55 36 51
Mél : sandrine.omond
@education.gouv.fr

Bureau
des projets et des
produits nationaux
DPMA-A1/AC
Affaire suivie par
Arnaud Chantin
Tél : 01 55 55 34 64
Mél : arnaud.chantin
@education.gouv.fr

**Direction de la
technologie**

**Sous-direction des
Technologies de
l'information et de la
communication pour
l'éducation**

Bureau des ressources
numériques pour
l'éducation
DT B2
n° 2006-0071
Affaire suivie par
Amaury Ville
Tél : 01 55 55 81 76
Mél : amaury.ville
@education.gouv.fr

Paris le 23 FÉV 2006

Le ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames et messieurs les rectrices et
recteurs d'académie

Objet : déploiement de l'application @SSR

Référence : courrier DESCO A2/JBG n° 2005-0295 du 17 octobre 2005

Le projet @SSR, piloté conjointement par la direction de l'enseignement scolaire (maîtrise d'ouvrage), la direction de la technologie (maîtrise d'œuvre) et la direction des personnels et de la modernisation et de l'administration (maîtrise d'œuvre), entre dans sa phase de déploiement (liste des correspondants nationaux jointe en annexe).

D'un point de vue organisationnel et faisant suite au courrier de la Direction de l'Enseignement Scolaire cité en référence, des relais académiques ont été mis en place, par la constitution d'un comité de pilotage représenté par un ou deux correspondants @SSR, ces derniers étant les conseillers techniques du recteur sur ce sujet.

Pour compléter le dispositif, vous trouverez ci-dessous les éléments techniques nécessaires à l'organisation du déploiement.

Calendrier de déploiement

Le calendrier de déploiement est rappelé ci-dessous :

Janvier / Février 2006 : Formation des correspondants académiques @SSR ;

Mars / Avril 2006 : Diffusion par l'équipe nationale du CAPTI (centre informatique du rectorat de Paris) de l'application @SSR ;

Mai 2006 : Passage de l'épreuve officielle.

PJ : Annexes « correspondants ministère » et « pré-requis techniques »



Organisation de l'épreuve

Il est rappelé que tout élève de 5^{ème} et de 3^{ème} doit, dès 2006, passer l'@SSR au travers du nouveau dispositif. Tous les établissements concernés (collèges publics et privés sous contrat, lycées professionnels, EREA, ...) doivent être en capacité d'organiser l'épreuve.

Il est du ressort du comité de pilotage académique d'anticiper sur d'éventuelles difficultés (parc de matériels non-conformes...) que certains établissements pourraient rencontrer dans l'organisation en proposant des dispositifs d'accompagnement. Suite à ce courrier, un échange de bonnes pratiques entre académies sera initié afin de capitaliser sur les différentes solutions qu'il est possible de mettre en oeuvre dans ce contexte.

Présentation de l'application

L'application @SSR permet en établissement :

- d'organiser les épreuves ;
- de suivre le déroulement de l'examen ;
- de délivrer l'attestation ;
- d'agrèger les résultats pour consolidation.

Une base nationale issue des remontées des centres d'examen permettra d'effectuer un suivi statistique global et d'alimenter les systèmes d'information des autres ministères concernés (intérieur, équipement).

Spécifications générales

▪ Modules établissement

Deux modules distincts sont installés dans l'établissement (voir schéma dans l'annexe jointe) :

- Le module *adminEpreuve* est conçu pour le responsable pédagogique @SSR de l'établissement qui administrera les sessions d'épreuves et sera donc installé sur un poste informatique de gestion dans chaque établissement servant de centre d'examen ;
- Le module *clientEpreuve* est conçu pour les candidats qui passeront l'examen @SSR et sera sous la responsabilité d'un examinateur. Il y a deux types d'installation : installation en mode serveur (si les postes informatiques pédagogiques sont configurés en réseau) et installation en mode local (sur chaque poste pédagogique).

Les postes de travail doivent répondre a minima aux pré-requis techniques décrits dans l'annexe jointe.

La documentation nécessaire à l'installation des applications ainsi que la procédure de passage des examens et la collecte des résultats sont fournies avec les 4 CD-ROM.



▪ Module national

Le module appliNational est une application ministérielle qui enregistre et traite les résultats des sessions, envoyés par les responsables pédagogiques des établissements scolaires, dans la base nationale « éducation nationale @SSR ». La procédure de remontée des résultats dans la base nationale « éducation nationale @SSR » se fera par courriel « crypté » (c'est-à-dire fichier des résultats joint crypté). Elle est hébergée dans un centre national.

Diffusion de l'application

Le déploiement est coordonné par le ou les correspondants @SSR académiques.

L'équipe du CAPTI est en charge de la diffusion des CD-ROM en nombre suffisant pour l'ensemble des établissements concernés par l'@SSR.

L'application @SSR se décline en 4 CD-ROM d'une volumétrie de 2 giga-octets (applications, fichiers multimédia vidéos et audios, fichiers questions et réponses) :

- 1 CD-ROM « application »
- 1 CD-ROM « multimédia ASSR niveau 1 »
- 1 CD-ROM « multimédia ASSR niveau 2 »
- 1 CD-ROM « multimédia AER malvoyant » pour les établissements concernés

Par ailleurs, les clefs d'activation et de chiffrement à saisir lors de l'installation de l'application devront être envoyées séparément sous pli confidentiel aux chefs d'établissement.

Il est à noter que les fichiers multimédia vidéos et audios, questions et réponses pourront être remis à jour chaque année en fonction, notamment, de l'évolution de la réglementation routière.

Support et assistance

L'assistance à l'installation et à l'utilisation d'@SSR sera organisée selon les modalités suivantes :

- L'assistance de premier niveau est assurée par l'académie sur la base des dispositifs déjà en place (plate-forme d'assistance, RAIP, ...) ;
- L'assistance de second niveau sera prise en charge par le centre de diffusion nationale du CAPTI pour répondre aux questions techniques des correspondants académiques. Une base de signalement sera mise en place dans ce sens ;
- La société ATOS assurera le support de troisième niveau en relation avec le centre de diffusion nationale du CAPTI et les chefs de projet nationaux nommés à l'administration centrale.

Nos services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Responsable de l'application @SSR :
pour empêcher tout accès non autorisé, les responsables
de la modernisation et de l'administration,
le chef de service du pilotage des services
académiques et de la modernisation,
adjoint au directeur.

Gilles FOURNIER

Jean Jacques GAGNEPAIN